L’Algérie n’a été conquise que pour mettre fin à la piraterie barberesque

écrit par Manuel Gomez | 29 mai 2024

Certains « Historiens » officiels voudraient nous faire croire que si ce territoire, qui ne s'appelait pas encore l'Algérie, a été conquis en 1832 ce serait parce que le 30 avril 1827, donc trois ans plus tôt, le Dey d'Alger (à l'époque El Djezaïr) avait souffleté, avec son éventail, le Consul de France Duval.
Bien entendu, cela est un faux prétexte. Il y aurait certainement eu, à l'époque, un Emmanuel Macron pour s'excuser et promettre de faire repentance durant un siècle.

Non, la raison véritable fut de mettre fin à la piraterie barbaresque en mer Méditerranée. Aux razzias incessantes sur toutes les côtes des pays voisins, de l'Espagne jusqu'à l'Italie et, notamment, l'Ile de Minorque et sa capitale, son port Mahon, dont l'une des artères principales, qui descend jusqu'au port, a longtemps était baptisée « Calle de la Sangré » (Rue du Sang) car les pirates arabo-turques y avaient décapité des centaines d'habitants.

Ce que l'on sait moins, mais il n'est jamais trop tard pour apprendre, c'est que les pirates barbaresques avaient poussé leurs incursions bien au-delà de la Méditerranée et cela jusqu'aux Iles Britanniques et même jusqu'aux côtes du

Danemark, de la Norvège et aussi de l'Islande.
Trois navires pirates turcs se sont rendus jusqu'en Islande, en 1627, et, après des razzias, massacres, viols et vols, ont emporté environ 400 Islandais, femmes et hommes, qui seront vendus comme esclaves sur la « Place du marché » d'Alger, dès leur arrivée.
Nous l'avons appris grâce à l'enquête de l'auteur islandais Guoriour Simonardottir : *En l'an 1636, le représentant du roi du Danemark avait dû payer les rançons, après de longs marchandages, pour parvenir à libérer et faire rapatrier vers leur pays d'origine 28 femmes islandaises et 22 hommes danois, norvégiens et islandais.*
La facture payée pour ces rançons nous indique :
-Le 9 juin 1636, Ornia Jondochter, 100 Riksdals plus 60 pour le voyage, soit 160 Riksdals.
-Le 11 juin 1636, Abdraham Molet, 215 Riksdals plus 63 pour le voyage, soit 278 Riksdals.
-Le 12 juin 1636, Gudridur Simonsdochter, 180 Riksdals plus 62 pour le voyage, soit 242 Riksdals.
Il est impossible de convertir ces sommes en « Riksdals » en « Euros » actuels mais, il est indiqué dans les commentaires, que ce furent des sommes « assez élevées ».
Donc, après six années d'esclavage dans la région d'Alger, et comme cette pratique se reproduisait chaque année, soit par les représentants des rois de divers pays européens, soit par les chevaliers de Malte, les esclaves pouvaient être « revendus », à leurs pays d'origine, grâce aux paiements de rançons et avec un bénéfice important pour leurs propriétaires.

Il est intéressant de noter que, à l'époque donc de l'occupation ottomane de toute cette côte méditerranéenne du Maghreb, il existait tout de même à Alger, la capitale, lors du 17e siècle, une église dont les prêtres étaient autorisés à exercer leur culte catholique et à recevoir à deux dates principales, Pâques et Noël, certains esclaves de religion catholique qui, après plusieurs années d'esclavage et ayant acquis la confiance de leurs maîtres, pouvaient s'y rendre, accompagnés et surveillés par un garde.
Les enfants de ces captives étaient convertis dès leur plus

jeune âge et détachés de leurs mères, ou de leurs pères, quand ils en avaient un officiellement, **donc il n'était pas question de pouvoir les récupérer.**
Quelques femmes esclaves se convertissaient également, soit pour s'assurer une vie dans de meilleures conditions, soit par mariage.
Près de quatre siècles plus tard, les chrétiens, ce qu'il en reste, des pays ottomans (la Turquie) et du Maghreb, n'ont ni le droit, ni l'endroit, pour se recueillir (quand ils ne sont pas massacrés) et l'on peut affirmer que les frères Barberousse étaient bien plus tolérants que l'actuel dictateur turc Erdogan qui, sans la moindre protestation du Pape actuel, soi-disant défenseur de la chrétienté, transforme ses églises en mosquées, notamment la plus illustre « Sainte Sophie ».
Manuel Gomez